



MÉCANICIEN ROBINETIER

FEMME/HOMME

Mon métier

Le mécanicien robinetier réalise la maintenance corrective et préventive, à dominance mécanique, des équipements, installations, matériels de robinetterie (clapets, soupapes, vannes...). Dans le cadre de ces interventions, il est amené à lire des plans et des consignes techniques et il intervient à partir de modes opératoires. Il effectue les contrôles de leur état de fonctionnement (étanchéité, usure, usinage...) ainsi que les contrôles visuels et dimensionnels.

Il assure la maintenance des différents robinets TOR (tout ou rien) et réglants, qu'ils soient manuels, à motorisation pneumatique ou à motorisation électrique. Il réalise des diagnostics, des essais à l'aide d'outillages spécifiques sur ces robinets.

Ce métier s'exerce généralement en équipe.

Conditions d'exercice et aptitudes

- Disponibilité,
- Mobilité sur les différentes centrales nucléaires,
- Habilitations électriques et mécaniques,
- Facilités dans l'utilisation des outils informatiques,
- Respect des règles de sécurité et de sûreté,
- Aptitudes spécifiques selon les postes : travaux sous rayonnements ionisants, travaux en hauteur, travaux en espaces confinés, port d'équipements de protection individuelle spécifiques.

L'autorisation d'accès sur les Centres Nucléaires de Production d'Electricité (CNPE) est conditionnée par le résultat d'une enquête administrative et par la validation de formations spécifiques à l'environnement de travail (sûreté et radioprotection, sécurité et prévention des risques professionnels et assurance qualité).



Qualités requises

- Sens de l'analyse, du relationnel et de la communication
- Capacité à bien communiquer et à analyser les risques liés à l'intervention,
- Méthode, rigueur,
- Esprit d'équipe,
- Esprit d'initiative.

Rémunération

Elle est fixée à minima suivant la convention collective de l'employeur.

La disponibilité et la mobilité font l'objet de compléments de rémunération.

Le salaire brut mensuel (hors primes) est donné à titre indicatif.

- débutant de 1 600 € à 2 000 €.
- confirmé de 2 000 € à 3 000 €.

Formation et expérience

- BAC professionnel : Techniques d'Interventions sur Installations Nucléaires (TIIN), Pilote de Ligne de Production (PLP),
- BTS : Environnement Nucléaire (EN), Contrôle Industriel et Régulation Automatique (CIRA), Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques (CRSA), Electrotechnique, Maintenance des Systèmes (MS),
- DUT : Génie Électrique et Informatique Industriel (GEII), Génie Industriel et Maintenance (GIM),
- Licences professionnelles : domaine de l'énergie, de la mécanique, de l'instrumentation avec si possible une spécialisation dans le nucléaire,
- Des formations d'adaptation sont proposées par le service public de l'emploi pour les demandeurs d'emplois. Pour les salariés, des actions de formations continue sont également dispensées dans les entreprises (CQP, titre professionnel...).

Perspectives d'évolution

Après quelques années d'expérience, des évolutions sont possibles vers des postes de chef d'équipe, de responsable de chantier, de chef de projet, de chargé d'affaires ou de gestionnaire de prestation.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'Association Régionale des entreprises Prestataires de votre région.

www.gieatlantique.com (région Sud-Ouest)

www.gimest.com (région Est)

www.gipnordouest.com (région Nord-Ouest)

www.ifare.asso.fr (région Sud-Est)

www.peren-nucleaire.com (région Centre Val de Loire)

